



**CONCOURS D’AFFICHES**

Dans le cadre du 20ème anniversaire de la CIDE, les Francas des Vosges ont pris la décision de s’inscrire dans le programme fédéral notamment en participant au concours d’affiches **AGIS POUR TES DROITS**.

Pour valoriser le travail des enfants du département une inauguration/jury s’est déroulée le 14 Octobre dernier au centre départemental de documentation pédagogique ; une belle réussite puisqu’un engouement certain pour ce projet s’est fait ressentir (59 affiches, 8 structures participantes (écoles et centre de loisirs) soit un total de 250 enfants concerné par le projet).

Douze affiches Vosgiennes ont été sélectionnées afin de faire partie du jury final à Strasbourg le 20 novembre prochain. Les enfants de l’école de Lusse, la maternelle Rossignol à Epinal, le centre social Bitola-Champbeauvert d’Epinal, Golbey Animation, des adhérents des Francas, des participants volontaires Matéo MAROTEL de Dommartin-les-Remiremont et Damien DURUPT de Bussang ont réalisé les affiches préférées du jury.

**JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE**

Les Francas étaient présents le 16 octobre à Mirecourt, pour la journée mondiale du refus de la misère. Nous avons animé des ateliers pédagogiques

avec pour contenu les droits de l’enfant :

*qu’est ce que la CIDE\*, depuis quand ? Les pays non signataires. les droits fondamentaux...  
 \*Convention Internationale des Droits de l’Enfant*

**SEMAINE ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L’ENFANT**

Egalement lors de la semaine anniversaire (du 18 au 24 novembre) de nombreuses actions vont être mises en place. Ces actions sont pilotées par Unicef 88 et le pôle petite enfance d’Epinal (*plus d’infos sur [www.ville-epinal.fr](http://www.ville-epinal.fr)*).

Nous serons présents pour animer des ateliers ludiques et pédagogiques  
**Vendredi 20 novembre à l’espace cours d’Epinal de 10H à 18H.**

**ANIMATIONS PEDAGOGIQUES DANS LES ECOLES ET COLLEGES**

Une **plaquette** a été réalisée pour que toutes les écoles maternelles et primaires ainsi que les collèges des Vosges, prennent connaissance des séances d’animations mises en œuvre par les Francas sur les droits des enfants. Chaque séance est personnalisée en fonction du nombre d’enfants et du contexte socio-éducatif. Cette démarche pédagogique permet à tous les enfants d’avoir la possibilité de **connaître ses droits de façon ludique**.

Mathilde GAU, animatrice départementale aux Francas des Vosges

**Des affiches pour la convention des Droits de l’enfant**

Les Francas des Vosges, pour les 20 ans (le 20 novembre 2009) de la Convention internationale des Droits de l’enfant ont organisé un concours d’affiches sur le thème « Agis pour tes droits ».

Ce concours commencé en juillet était ouvert à 7 catégories de jeunes allant des moins de 6 ans aux plus de 18 ans. Huit écoles et centres aérés ont participé et créé 59 affiches qui devaient comporter un slogan au choix sur les droits des enfants. Mercredi dernier, le jury composé de 25 personnes : Martine Gimmlaro vice-présidente du Conseil général, Frédérique Schmidt présidente de l’UNICEF, des représentants de la CAF, Jeunesse et sport, DVIS, municipalité d’Epinal,



**LA MEURTHE ET MOSELLE**

**Les francas de meurthe et moselle fêtent les droits de l'enfant**



La ratification par la France de la Convention Internationale des droits de l’enfant a vingt ans. C’est beaucoup et peu à la fois. Notre société a mis du temps pour accepter l’enfant comme un être humain à part entière, (considérer l’enfant comme une personne à part entière) et dans toute sa complexité : pour accepter l’enfant comme un être qui a besoin d’une protection particulière, mais qui doit également être écouté, qui peut s’exprimer et donner son avis.

Les Francas de Meurthe et Moselle travaillent activement à la défense, à la promotion et à la mise en vie des Droits de l’Enfant dans leurs actions depuis de nombreuses années. C’est donc avec grand plaisir que nous fêtons aujourd’hui à travers notre programme d’actions, cet anniversaire.

Parce que les droits de l’enfant ne sont reconnus que depuis vingt ans, leurs acquis sont fragiles ; il faut donc être vigilant. Contribuer à la diffusion et à la connaissance de cette convention est un des sens du programme. Rappelons-nous d’abord que le poste du Défenseur des Enfants est en danger, puisqu’un récent projet de loi, proposé en toute discrétion, prévoit de le mutualiser avec celui du médiateur de la république, c’est à dire de réduire considérablement son efficacité ; rappelons-nous également que de nouveaux fichiers proches de l’ancien fichier Edvige ont été évoqués - des fichiers qui concernent, je le rappelle, le fichage des mineurs à partir de 13 ans. L’actualité récente nous montre qu’il n’est pas simple ni évident, même en France, de faire avancer les droits des enfants.



Les Francas appellent donc à ce que la Convention des Droits de l’Enfant soit plus connue, reconnue et respectée ; que cet anniversaire soit donc l’occasion de nous demander, tous, acteurs éducatifs, élus, citoyens, comment faire vivre cette Convention au quotidien. Pour les Francas, c’est d’abord et avant tout proposer un accueil éducatif de qualité à nos enfants ; c’est être attentifs à l’égalité de tous, enfants handicapés (enfants en situation de handicap), filles et garçons, de tous horizons sociaux et géographiques, dans nos accueils collectifs. C’est également l’union de tous autour de cette question.

Nous proposons donc à tous les acteurs du territoire la formation d’un collectif départemental « droits de l’enfant » : un collectif qui pourrait promouvoir, informer et agir en faveur de ces droits.

Pour que la Convention ne soit pas qu’une lettre vide, mais bien un vécu quotidien et citoyen, nous avons besoin de l’action de tous. **Que les actions de cet anniversaire soient donc une occasion pour nous réunir et nous fédérer autour de cette question, et engager une véritable mise en vie des Droits de l’Enfant.**

